

Montigny-le-Brettonneux : son 1^{er} rapport de développement durable en ligne

C'est une première, et à ce titre elle mérite d'être soulignée : la commune de Montigny-le-Brettonneux vient de publier en mai son premier Rapport Annuel de Développement Durable (RADD). Une initiative d'autant plus remarquable qu'elle ne répond pas à une obligation réglementaire (imposée aux communes de plus de 50.000 habitants), mais bien à une volonté de l'équipe municipale (engagement de campagne) d'inscrire la Ville dans la trajectoire des 17 Objectifs de Développement Durable (ODD) définis par l'ONU.

Montrer la diversité des politiques publiques et en dégager également la cohérence en termes de développement durable est l'objectif imposé.

Ce premier volet est d'abord un état des lieux des actions 2021. La Ville s'engage à produire annuellement un rapport pour mieux faire connaître au habitants et aux partenaires l'ensemble des actions menées par les services de la ville sous le prisme des ODD.

Les services de la ville à la loupe des ODD

De cette volonté municipale s'est structurée une organisation interne au sein des services pour produire ce rapport mais surtout amplifier l'acculturation sur ce sujet. Pour piloter et animer ce sujet transversal rattachée à la direction générale, a été recrutée récemment. Pour faciliter la transversalité sur le plan administratif, un référent développement durable a été nommé dans chacune des directions.

Un rapport au contenu impactant mais en format moins impactant !!!

La mise en page du rapport a été élaborée pour minimiser l'empreinte carbone à travers l'utilisation de choix typographiques et graphiques pour limiter de 1/3 la consommation d'encre en impression. Ce rapport n'a pas fait l'objet d'une diffusion en format papier mais seulement en dématérialisé.

Un rapport selon 3 piliers : une ville écoresponsable, une ville ouverte et citoyenne et une ville inclusive et solidaire

Les enjeux du développement durable ne sont pas limités à l'énergie et à l'écologie ; ils sont sociétaux et environnementaux. C'est pourquoi le rapport a été conçu selon 3 piliers qui reflètent la diversité des services de la ville.

Faisant office de boussole et liés aux exigences de l'Agenda 2030, le document décline plusieurs actions significatives : électrification progressive du parc automobile (à ce jour 12 véhicules en circulation, soit 13,9% du parc total), réhabilitation du patrimoine local (MQ André Malraux...), quête de sobriété dans les services proposés aux habitants, renforcement de la biodiversité, gestion différenciée des espaces verts... C'est tout un ensemble d'actions locales concrètes que ce RADD permet de visualiser.

« Cette lecture croisée, avec demain, des objectifs clairs et une transparence de l'évaluation vont nous permettre de nous projeter sereinement vers l'avenir. C'est essentiel et on le voit actuellement avec l'évolution du prix de l'énergie par exemple. » souligne Catherine BASTONI 1^{ère} maire adjointe en charge des finances, de la transition écologique et de la commande publique.

Une première étape : un travail au long court

« Après cette acculturation des services de la ville, nous comptons aussi évidemment associer les habitants dans cette dynamique pour co-construire des actions en cohérence avec les Objectifs de Développement Durable, car c'est, ensemble, que nous pourrons faire de Montigny, une ville adaptative, innovante et résiliente, telle est notre ambition, », rappelle le Maire Lorrain Merckaert.

Liens pour visualiser et télécharger le document :

<https://fr.calameo.com/read/0008620321998393b8263>

https://www.montigny78.fr/fileadmin/montigny/MEDIA/Actualites/2022/5.Mai/RADD2021_A4_Mai2022.pdf